

### Présents :

Membres de la CLDR : 11 présents et 10 excusés (voir liste en annexe)

Impact : Loreena Thétiot

Agence de développement local : Tanguy Bosmans et Jonathan Authélet

FRW : Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agents de développement

### Ordre du jour :

- Rappel : Les objectifs d'un groupe de travail
- Groupe de travail « Aider au développement des circuits courts alimentaires et à la promotion d'une alimentation plus locale »
- Divers

\*\*\*

Les comptes-rendus de la CLDR de juin et de celle de septembre sont approuvés après correction de la liste des présences pour la CLDR du 02 septembre.

## 1- Les groupes de travail

### a. Contexte et but

Pour rappel, en 2020 a eu lieu les consultations dans les villages, une consultation numérique permettant à ceux qui n'en n'avaient pas eu l'occasion de s'exprimer. La CLDR a été mise en place fin mars 2021 et a travaillé sur des pré-objectifs jusque fin juin 2021.

Le **but des groupes de travail** qui seront organisé de septembre à décembre sera **d'identifier les meilleurs projets pour répondre aux objectifs de la pré-stratégie**. Les membres de la CLDR devront réfléchir, synthétiser, trier, choisir ! Ils seront ensuite détaillés, approfondis (1<sup>er</sup> semestre 2022)

### b. Les projets dans les PCDR.

Un PCDR compte souvent entre 30 à 40 projets ou actions à mettre en œuvre dans les 10 années de validité du programme.

- Ils sont classés en trois catégories :

**Lot 1** : projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète (description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers...)

➔ 4 projets matériels

**Lot 2** : projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée (description, justification, localisation, définition des usagers...)

➔ 5-6 projets matériels

**Lot 3** : projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire (description, justification...)

➔ 7-8 projets matériels

➔ + les projets immatériels  
A prioriser  
Trouver les porteurs !



Au vu de l'expérience, du fait que le pouvoir subsidiant peut accorder, en général, une convention par an, on peut imaginer environ 4 projets matériels financés par le développement rural dans le lot 1 et un peu plus au fur et à mesure des lots.

- Ils sont de deux types
  - Les **projets matériels** qui sont les projets de construction, de rénovation pour lesquels la commune peut demander des subventions en Développement Rural. A noter que dans un PCDR, il peut y avoir des projets qui ne seront pas subventionnés par cette enveloppe.
  - Les **projets immatériels** qui sont des projets (ou actions) nécessitant de l'animation et des ressources humaines et un peu de financement. Ils ne sont pas financés par l'enveloppe Développement rural. La commune ou les porteurs doivent trouver d'autres types de ressources financières (appels à projet, fond propre...). Ces projets sont aussi à répartir en lot.

Qu'est-ce qu'un bon projet à intégrer dans le programme ? C'est un projet qui répond, au maximum, aux critères suivants :

**Pertinent**

- ✓ Répond au minimum à un objectif (et dans l'idéal à plusieurs objectifs)
- ✓ Répond au besoin de la population
- ✓ Intègre le développement durable

**Important**

- ✓ Concerne un maximum de gens

- ✓ A un effet levier sur l'ensemble de la commune

**Faisable**

- ✓ Dispose d'un porteur (le qui fait ?)
- ✓ Est propriété communale ou possibilité d'achat
- ✓ Financièrement réaliste

**c. Calendrier des groupes de travail**

**Groupes de travail**

Rdv à 20h pile à la salle polyvalente d'Aubange



**Calendrier**

| Réunion                                                        | Objectif(s) abordé(s)                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CLDR 2/09/2021                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une communication, une information accessible à tous</li> </ul>                                                                                                                                          |
| GT 1 – 29/09/2021                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider au développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale</li> </ul>                                                                                                   |
| Les samedis matins de la mobilité les 16/10 et 20/11/2021 à 9h | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et valoriser les liaisons de mobilité douce</li> <li>• Favoriser la sécurité des usagers dans les villages</li> </ul> <p>→ Autre lieu et horaire : RDV à 9h à <u>Halanzu</u> (ancien hôtel de ville)</p> |
| GT2 – 26/10/2021                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des lieux de convivialité (intérieurs, extérieurs) et des animations afin de renforcer les échanges et solidarités entre habitants</li> </ul>                                                                |
| GT3 – 9/11/2021                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les villages plus vivants via l'économie, l'associatif et les services</li> </ul>                                                                                                                            |
| GT4 – 30/11/2021                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître la Commune positivement via des opérations et la promotion touristique</li> <li>• Transmettre le passé d'Aubange et partager une identité commune</li> </ul>                                        |
| GT5 – 14/12/2021                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune</li> <li>• Favoriser l'accès au logement pour tous</li> </ul>                                                                                           |

Tous les membres de la CLDR sont invités à tous les Groupes de travail. Une invitation sera systématiquement envoyée et il sera demandé aux membres de s'inscrire.

Dans l'idéal, il faudrait un minimum de 15 personnes par réunion. Pour les GT mobilités, organisé conjointement avec l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (PCM), la CCATM, la Commission développement durable, les groupes cyclistes seront aussi sollicités.

## 2- Objectif « Aider au développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale »

### a. Introduction

La thématique de ce groupe de travail peut être mis en relation avec deux objectifs issus des ODD.



**Etablir des modes de consommation et de production durables.** Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Eviter toute sorte de gaspillage et de perte de produits alimentaires. Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.



**Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.** Mettre fin à toute malnutrition. Assurer l'égalité d'accès aux terres et autres ressources productives, ainsi que la viabilité des systèmes de production alimentaire. Mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes, qui contribuent à la préservation des écosystèmes et renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques.

La FRW rappelle les **enjeux et les défis** qui ont abouti à la rédaction de cet objectif.

#### **Enjeux :**

*Le soutien de la filière agricole, à travers le développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale*

#### **Défis :**

*✓ Dans 10 ans, Aubange favorisera les circuits courts et l'économie locale, circulaire.*

Afin de lancer la réflexion, la FRW évoque quelques exemples de projets :



**Des plateformes numériques** mettant en relation producteurs et consommateurs :

La Ruche qui dit oui à Stockem animée par le Parc Naturel de Gaume (<https://laruchequiditoui.be/fr-BE>)

REColt Léglise animée par le Syndicat d'initiatives (<https://localfoodnodes.org/fr/>)



Un projet pour développer les produits locaux dans **la restauration collective** avec la démarche de Vaux-sur-Sûre qui cherche à obtenir le label Cantine durable avec l'accompagnement de l'asbl Manger Demain (<https://www.mangerdemain.be/strategie-2/>)



Une **monnaie locale** : L'épi Lorrain qui fonctionne aussi sur le territoire de Aubange. (<https://enepisdubonsens.org/>)



Une **coopérative de distribution** des produits locaux en Province de Luxembourg localisée à Libramont. Elle vise à l'achat, le stockage, la transformation, le conditionnement, le transport, la vente de produits alimentaires et non alimentaires provenant prioritairement de la Province du Luxembourg en s'appuyant sur un réseau de proximité composé d'artisans, de producteurs, d'épiciers, d'acteurs horeca, de Groupements d'Achats

Communs ou de citoyens. Elle rechercherait des locaux dans le sud de la Province. <https://www.reseau-paysan.be/>



**Paniers de légumes** dans le sud de la Province de Luxembourg (avec Biolorraine, maraîcher de Viville). Le traiteur de la Chapelle à Aix/Cloie est un dépôt.

<https://legumeslorrains.org/>

## b. Intervention de Jonathan Authelet et Tanguy Bosmans, Agence de développement local

M. Authelet donne quelques chiffres. En 2020, il y avait 19 exploitations agricoles dans la commune de Aubange, ce qui est relativement peu (Messancy : 31 ; Virton : 40, Vaux sur Sûre : 120). La surface agricole est peu importante (1.843 ha ; elle est de 2.760 ha à Messancy). En effet, Aubange est une commune avec une petite surface, peuplée, avec de grandes parties boisées.

LA production est pour es 2/3 de la prairie pour du bétail (3.000 volailles => œufs ; et 3.600 bovins dont 50% de vaches laitières). Le reste sont des cultures (maïs pour le bétail, culture industrielle : colza, froment et quelques légumineuses).

### *Superficies agricoles – 2020 – Statbel*

|                    |                                             | AUBANGE | MESSANCY |
|--------------------|---------------------------------------------|---------|----------|
|                    | Nb d'exploitations agricoles                | 19      | 31       |
|                    | Superficie agricole utilisée                | 184.369 | 276.443  |
| Superficies (ares) | Terres arable                               | 65.402  | 100.330  |
|                    | Céréales pour le grain                      | 17.099  | 41.246   |
|                    | Dont, Froment                               | 8.091   | 19.918   |
|                    | Orge                                        | 1.054   | 8.121    |
|                    | Triticale                                   | 1.360   | 5.349    |
|                    | Cultures industrielles, dont                | 3.169   | 6.906    |
|                    | Colza et navette                            | 3.169   | 6.906    |
|                    | Pommes de terre                             | 168     | 225      |
|                    | Légumineuses récoltées en grains secs       | 1.884   | 3.713    |
|                    | Fourrages des terres arables,               | 43.082  | 48.030   |
|                    | Dont, Maïs fourrager                        | 19.597  | 31.511   |
|                    | Prairies temporaires                        | 12.087  | 12.614   |
|                    | Légumineuses (trèfle, luzerne,...)          | 10.349  | 3.256    |
|                    | Superficie toujours couverte d'herbe (ares) | 118.917 | 175.924  |

Le potentiel de diversification semble ainsi plutôt limité à Aubange.

Il indique les initiatives de circuit court existant :

- Le magasin traiteur de la chapelle à Aix sur Cloie (vente en directe de la ferme)
- La ferme de la Fache à Rachecourt (œufs) qui développe d'autres produits : légumes, pâtes
- La ferme des 7 sources à Battincourt (colis de viande)
- Le potager participatif à Aubange (1ha)
- Le maraîcher, qui vient de se lancer à Athus (rue de France)
- Les jus de pommes de Rachecourt
- Les productions de miels de plusieurs apiculteurs locaux

Les membres de la CLDR ajoutent d'autres initiatives de diversification agricoles autour de la commune : la ferme des Bleuets à Messancy, l'organisation, une fois par an, du marché des délices

(marché de produits locaux) à Aix-sur-Cloie, enfin, le traiteur de la Chapelle est lieu de dépôt des paniers de légumes Cœur des légumes lorrains.

#### **d. Intervention de Stéphane Bodelet, agriculteur et traiteur de la Chapelle**

M. Bodelet est aussi conseiller communal et membre de la CLDR. Il témoigne de son expérience.

Il propose de **soutenir les marchés existants** (Athus, Halenzy) qui touchent 50% de la population de Aubange. La Commune organise déjà des navettes pour les personnes sans voiture pour ces événements. Promouvoir l'existant, permet de ne pas trop solliciter les marchands qui doivent pouvoir avoir un retour sur investissement (4h de marché, c'est 12heures de travail) suffisant. Ils ne peuvent faire tous les marchés. Développer un nouveau marché est relativement compliqué.

**Installer dans les villages des distributeurs** de produits locaux commandés à l'avance. → *Discussion : Le prix de tels distributeurs (frigo, avec monayer) est de près de 25.000 euros. La localisation est importante : près des axes routiers, à la gare de Athus pour les frontaliers.*

**Trouver d'autres lieux de dépôts pour les paniers de légumes** Cœur des Légumes lorrains en lien avec des lieux de convivialité dans les villages ou des petites épiceries.

**Travailler avec les supermarchés** pour vendre des produits locaux. → *Avis ADL : Il n'est pas possible d'imposer, le mieux est la sensibilisation (certains le sont déjà, par exemple le Cora) et plutôt de cibler les petites surfaces et notamment les épiceries portugaises, italiennes, africaines et maghrébines d'Athus, ce qui permettra de toucher encore un autre public. L'ADL peut les démarcher.*

Autres idées ressorties lors du débat :

La **promotion des produits locaux** est à développer → *M. Kinard indique la Commune souhaite qu'une association de commerçants se mette en place. Cela pourra être son travail.*

**Définition de circuit court** : c'est-à-dire un échange avec le moins d'intermédiaire possible. Dans l'idéal directement entre le producteur et le consommateur. Les Groupements d'Achat Commun sont de bons exemples. Dans le passé, il y en a eu, à l'initiative du Centre culturel, mais il ne fonctionne plus.

**Définition de produits locaux** : la distance idéale, selon Mathieu Defrance du Parc Naturel de Gaume qui travaille sur un projet de développement des produits locaux dans la restauration collective en Grande Région, est de 50 km. → *M. Kinard indique que les 2/3 de l'offre en produits locaux n'est pas réellement connue, car se localisant en France et au Grand-Duché de Luxembourg, vue la situation géographique de Aubange (ex : Lexy où il y a un magasin à la ferme très complet). Ce pourrait être un sujet à creuser en coopération transfrontalière.*

Les fournisseurs des **cantines communales** à Aubange sont actuellement choisis en fonction du critère du prix. Les fournisseurs sont locaux (ex : pour la Viande, c'est la boucherie Matgen à Arlon). Par contre, il n'y a pas d'information par rapport à l'origine des produits. → *M. Kinard indique qu'une réflexion est possible tout en restant dans le cadre légal des marchés publics. Mme Biordi propose aussi d'élargir aux cantines des Homes ou autres institutions collectives.*

Concernant la **monnaie locale**, des questions sont apparues (fonctionnement, intérêt des commerçants...). Une conférence d'information pourrait être organisée avec les animateurs de l'EpiLorrain.

Idée supplémentaire proposée par M. Flamion par mail (il n'a pas pu venir en réunion) : Promouvoir les circuits courts par des leçons et des visites de cultivateurs locaux en diversification, bio...

#### **d. Résultats**

Deux sous-groupes de 4 personnes ont ensuite travaillé pour identifier des projets. Les résultats sont les suivants :

- **S'inscrire dans la démarche Green Deal - Cantine durable**  
Quoi ? Accompagnement des cuisines publiques et privées afin d'adhérer aux marchés publics de green deal via par exemple l'asbl Manger demain pour développer l'offre de produits locaux dans les menus (<https://www.mangerdemain.be/cantines-durables/>) . Cela peut concerner plusieurs collectivités de la Commune d'Aubange (écoles, maison de repos...).  
Porteur(s) ? Commune & CPAS.
- **Marché mensuel**  
Quoi ? Création d'un marché une fois par mois, après le travail (« afterwork »). L'idée est d'en faire aussi un moment convivial, culturel et de ventes de produits (alimentaires, artisanats, ...) dans un lieu protégé de la pluie (place Gigi si elle est couverte, préau Halanzy...). Cet événement pourrait également attirer des personnes extérieures à la Commune. Le bar pourrait être tenu par des associations. Un enjeu sera : qui organise concrètement, qui range et nettoie. Une convention peut être mise en place, comme cela est déjà fait pour les marchés existants. Le projet peut aussi s'inspirer des exemples de Martelange.  
Porteur(s) ? Commune, ADL, associations (tenir le bar par exemple), SI.
- **Plateforme numérique**  
Quoi ? Aider les producteurs locaux à investir des plateformes déjà existantes afin que les consommateurs puissent acheter en ligne des produits frais.  
Porteur(s) ? Plateformes existantes, Commune (publicité), ADL.
- **Favoriser le recours à l'EPI (monnaie locale)**  
Quoi ? Aider et soutenir les commerçants et producteurs locaux qui souhaitent adhérer à la monnaie locale. Il faut également faire connaître ce système à plus d'habitants.  
Porteur(s) ? ADL (inviter un responsable à venir présenter aux commerçants), Commune (publicité).
- **Commerces ambulants**  
Quoi ? trouver des commerçants qui pourraient organiser des tournées des villages pour vendre leurs produits, les aider avec des incitants (véhicule...).  
Porteur(s) ? Commune, ADL.
- **Réflexion sur la ceinture alimentaire**  
Quoi ? Mettre en réseau les différents acteurs du système alimentaire du sud de la Province de Luxembourg afin de nourrir les habitants d'un territoire avec une alimentation de qualité produite localement. Les ceintures alimentaires visent à relocaliser l'alimentation en vue de rendre les territoires plus résilients. Enfin, c'est surtout un état d'esprit de coopération, de durabilité, d'équité. Il en existe actuellement 4 en Wallonie : Liège, Namur, Charleroi, Tournai (<https://www.mangerdemain.be/2021/02/01/developper-un-projet-de-ceinture-alimentaire-en-wallonie-freins-et-leviers/> ).  
Porteur(s) ? Non identifié.

- **Automates digitaux/casiers**

Quoi ? Disposer à des lieux de passage (gare, axes routiers, chez les producteurs...) des automates permettant de récupérer son panier à tout heure de la journée. Le système pourrait être lié à une plateforme ; il pourrait s'agir de casiers réfrigérés (et l'acheteur paie par virement). Prix estimé : 25 000 euros

Porteur(s) ? SI, producteurs.

- **Four banal**

Quoi ? Création d'un four banal (Battincourt, dans le cadre d'un projet plus large ?) afin d'y cuire son pain et ses pizzas dans un but d'animation et de convivialité mais aussi de compléter l'offre en produits locaux de boulangerie, en tout cas ponctuellement. La question est de savoir qui animera cet espace.

Porteur(s) ? Non identifié.

### **3- Divers**

---

Il n'y a pas de divers.

*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry  
Fondation Rurale de Wallonie*

**ANNEXE**  
**LISTE DE PRESENCE**  
**REUNION DU 29 septembre 2021**

Membres de la CLDR présents : 11 personnes

|                 | <b>NOM</b> | <b>Prénom</b> |
|-----------------|------------|---------------|
| <b>Madame</b>   | AMAMOU     | Soraya        |
| <b>Madame</b>   | BIORDI     | Véronique     |
| <b>Monsieur</b> | BODELET    | Stéphan       |
| <b>Monsieur</b> | GILSON     | Michel        |
| <b>Monsieur</b> | KINARD     | François      |
| <b>Madame</b>   | LAMBERT    | Carine        |
| <b>Madame</b>   | LARDOT     | Isabelle      |
| <b>Madame</b>   | MARTIN     | Sandrine      |
| <b>Monsieur</b> | MOUZON     | José          |
| <b>Monsieur</b> | MULLER     | Patrick       |
| <b>Monsieur</b> | NEPPER     | Alexandre     |

Membres de la CLDR excusés : 10 personnes

|                 | <b>NOM</b> | <b>Prénom</b> |
|-----------------|------------|---------------|
| <b>Monsieur</b> | AMBROISE   | Michel        |
| <b>Monsieur</b> | BONBLED    | Bernard       |
| <b>Madame</b>   | DESCAMPS   | Clémentine    |
| <b>Monsieur</b> | FLAMION    | Gérard        |
| <b>Madame</b>   | FREYDIGER  | Patricia      |
| <b>Madame</b>   | GUELFF     | Delphine      |
| <b>Monsieur</b> | LUCAS      | Dany          |
| <b>Monsieur</b> | SPOIDEN    | Alain         |
| <b>Monsieur</b> | THIRY      | Didier        |
| <b>Madame</b>   | THIRY      | Mélanie       |